

## Vie quotidienne

### STATIONNEMENT



Pensons à la sécurité de nos enfants !  
Le stationnement aux abords des écoles est réglementé.  
La municipalité a créé des emplacements de stationnement qui sont à votre disposition : parking du gymnase, du collège et des Buttes.  
Profitez-en pour assurer la sécurité de tous !

### CITOYENNETÉ



Le port du masque est obligatoire aux abords des établissements scolaires et des commerces.  
Jetez vos masques dans une poubelle ...  
Nos trottoirs ne veulent pas les voir !!!

### ENTRETIEN



L'automne est arrivé ! Pensez à tailler vos arbres et vos haies qui débordent sur la voie publique.

### DECHÈTERIE



L'accès à la déchèterie se fait par mail sur : [www.carct.fr](http://www.carct.fr).



## Social

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

#### Registre communal des personnes vulnérables :

Les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables en mairie.  
N'hésitez pas à contacter la mairie par téléphone 03.23.71.02.25  
ou par mail : [mairie.neuilly.aisne@wanadoo.fr](mailto:mairie.neuilly.aisne@wanadoo.fr)

#### Les masques :

La distribution des masques lavables et jetables s'est effectuée en 2 temps par les membres du C.C.A.S :

- dans un premier temps, une distribution à domicile pour les personnes âgées de 70 ans et plus, les personnes handicapées et les habitants qui se sont manifestés en mairie et qui ne pouvaient se déplacer : 145 personnes seules, 52 couples, et des personnes handicapées, ont pu bénéficier de cette distribution.

- dans un deuxième temps, des permanences quotidiennes ont été tenues en mairie pendant 3 semaines : 363 familles ont été dotées de masques lavables et jetables.

#### Les vœux à l'EHPAD :

Les membres du C.C.A.S offriront les colis de Noël et présenteront leurs vœux aux résidents de l'EHPAD « Les Tilleuls » autour d'un goûter offert par l'association La Tillia fin décembre.

## Bienvenue

### A NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS



La restauration rapide, l'auto-école SBC, la laverie et la cabine à photos.

### A NOS NOUVEAUX HABITANTS

Veillez vous présenter en mairie pour vous faire connaître.

### BONNE RETRAITE

Monsieur CAMET Jean-Pierre  
Madame HUBERT Marie-Josée  
Madame LEFRANC Marie-Claude

#### Responsable de publication :

Biniec F.

#### Délégués à la rédaction :

Les membres de la commission information et informatique.

#### Mise en page :

Boudali M.

Ne pas jeter sur la voie publique.  
IPNS



# INFO NEUILLY



### LE MOT DU MAIRE

En ce début de mandat de 6 ans, l'ensemble des conseillers municipaux vous remercie pour la confiance que vous leur avez accordée. Un peu de civisme facilite la vie de tous, chaque jour.

Éviter les nuisances, les gênes, améliorer le bien-être de tous. Un geste de civisme ne coûte rien, simplement du bon sens et le respect des règles de bonne vie en collectivité. Toute l'équipe municipale reste à votre écoute et à votre disposition.

Le Maire,  
Françoise Biniec.



### CONSEIL MUNICIPAL

Madame BINIEC Françoise, Maire,

Monsieur CRESP Alexandre, adjoint aux Grands Travaux et relations avec la CARCT,  
Madame ALLART Corinne, adjointe aux Affaires Scolaires,  
Monsieur BLESCHET David, adjoint aux Finances,  
Madame DEBUIRE Catherine, adjointe aux Affaires Sociales,  
Monsieur BOURGEOIS Gilles, adjoint aux Services et Entretien Voirie.

Madame GHEKIERE Marie-Pierre  
Monsieur LEBEL Christophe  
Madame BERTHELOT Séverine  
Monsieur LESUEUR Christophe  
Madame DARCHU Patricia  
Monsieur JOURNE André  
Madame HARDY Marie-Pierre

Monsieur CATRY Jean-Claude  
Madame BOURGEOIS Guenièvre  
Monsieur HOUEE Ludovic  
Madame DEPELSEMACKER Karine  
Monsieur GORET Gérard  
Madame HAMOUDA Jessica

## Délibérations des conseils municipaux

23 mai 2020 :

Élection du maire, fixation du nombre d'adjoints, élection des adjoints au maire, vote des indemnités du maire et des adjoints.

12 juin 2020 :

Formation des commissions et désignation des membres. Représentation de la commune dans certains organismes. Création d'un poste de 31 heures hebdomadaire. Révision annuelle des loyers de +0.95%. Annulation des loyers pendant la période de confinement pour les locataires commerçants et professionnels. Convention de délégation de compétences auprès de la CARCT pour la gestion des eaux pluviales urbaines.

26 juin 2020 :

Vote des taux (Taxe Foncière Bâtie : 16.95% et Taxe Foncière non Bâtie : 23.49%). Approbation du budget primitif de la commune. Demande de participation des communes extérieures aux dépenses scolaires en 2019, soit 732€ par élève. Tarif de repas au restaurant scolaire : 8,77€, dont 3,67€ pris en charge par les familles pour les enfants de la commune. Demande de participation des utilisateurs aux frais de fonctionnement 2019 au gymnase, selon un coût horaire de 8,65€ de l'heure. Versement d'une prime exceptionnelle COVID-19 pour les agents. Création de postes au Service Jeunesse pour l'année scolaire 2020-2021. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts directs.

10 juillet 2020 :

Tirage au sort des jurés d'assises.

11 septembre 2020 :

Accord pour les subventions aux associations et à l'école Jeanne d'Arc. Poteau incendie prévu près de la gare de Neuilly. Adhésion à l'ADICA : Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne pour la voirie et le groupe scolaire. Contrat avec le département pour les jeunes 16-21 ans pour financer un projet.

## Côté fleurs

Nous avons fleuri le centre-ville, avec succès, par des plantes annuelles commandées tardivement dans la saison. Aucune dégradation n'a été constatée, ce qui pour la municipalité est encourageant !



## Patrimoine

### MONUMENTS

Notre église "Saint Front" a retrouvé ses portes parties en restauration depuis plus de 20 ans.



### SYNDICAT D'INITIATIVE

Partez à la découverte de nos rues et ruelles !

Le circuit des rues et ruelles est l'aboutissement d'un projet initié par le Syndicat d'initiative de Neuilly-Saint-Front et de ses environs, mené sur plusieurs années. Toujours soutenu par la municipalité, ce circuit a été inauguré le 19 septembre 2020 en présence de M. Rigaud, Mme Biniec, Mme Claisse et M. Pauget, ces deux derniers étant les principaux acteurs de ce projet. Un dépliant avec le plan du circuit est à votre disposition à la Mairie de Neuilly. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de la commune : [www.neuilly-saint-front.net](http://www.neuilly-saint-front.net) sur lequel vous trouverez, en complément du dépliant, le plan du cimetière et un document sur les rues de Neuilly empruntées par le circuit ou qui en sont proches. Consultez également la rubrique : La Commune. Vous trouverez sur ce site une présentation et un historique de Neuilly.

**IMPORTANT :** le circuit est à découvrir individuellement ou en petits groupes, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique.



## Vie scolaire

### SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Les activités périscolaires ont repris ! Une équipe de 8 animateurs, unis par des objectifs communs, est réunie afin de proposer de nouveaux projets aux 3-17 ans du territoire :

#### A la conquête de l'Espace

Les mercredis de 14h à 18h, dans le cadre de l'accueil de loisirs des 3-11 ans, à l'école Marcel Roger.



Au périscolaire de 16h30 à 18h, 3 modules pour les 3-11 ans : devoirs avec enseignants, activités ludiques ou aquatiques.

Les 11-17 ans qui ont rénové pendant 2 ans la salle du Centre Animation Jeunesse à l'Espace Jeanne d'Évreux, aménagent maintenant l'extérieur. Au programme : jardinage, bricolage et ateliers graffiti. Pour tous renseignements : Claudine HARING, responsable du Service Enfance Jeunesse : 03.23.71.24.90 / 06.73.73.54.49. Mail : [sej@neuilly-saint-front.net](mailto:sej@neuilly-saint-front.net)

## Manifestations

### FOIRE AUX POMMES

Malgré l'annulation des animations qui font la renommée de la Foire aux Pommes, cette édition 2020 est un succès. Le protocole sanitaire n'a pas empêché le public de venir nombreux à profiter du marché campagnard et artisanal. Le comité d'organisation remercie les exposants et les visiteurs pour leur confiance et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 50<sup>ème</sup> Foire aux Pommes qui devrait renouer avec les festivités.



### OPÉRATION BRIOCHES

Face à la crise sanitaire, l'APEI des 2 Vallées a décidé de ne pas organiser l'Opération Brioches qui devait avoir lieu du 12 au 18 octobre 2020. Vous pouvez manifester votre soutien et adresser votre don par chèque au siège de l'Association (APEI des 2 Vallées, 1 rue de Queue d'Ham, 02600 Coyolles) ou sur la page de don en ligne : [www.apei2vallees.fr](http://www.apei2vallees.fr) Continuons à leur apporter notre soutien...

### 11 NOVEMBRE

La cérémonie s'est déroulée en présence des personnes autorisées : Madame le maire, les adjoints, Monsieur le Président des Anciens Combattants et les porte-drapeaux.

## SPECTACLE DE NOËL

En raison de la crise sanitaire, le spectacle de Noël de la commune de Neuilly-Saint-Front est annulé. Toutefois, la distribution des cadeaux pour les enfants de Neuilly-Saint-Front scolarisés en maternelle est maintenue. Les parents seront informés dans le cahier de liaison de l'école.

### SYNDICAT DU COLLÈGE



La traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves entrant en classe de 6ème au Collège Joseph Boury n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Chaque élève a été doté d'un dictionnaire de poche français, d'un dictionnaire de poche anglais et d'une calculatrice, offerts par le syndicat du collège et distribués par les enseignants du collège.



## Travaux

### SALLE DES CHAIS



Le toit de la salle des chais a été rénové.

### VOIRIE

#### Le chemin du Clôtet

Les riverains du Clôtet ont une voirie goudronnée.



#### Rue du Château

Le réseau électrique a été enterré. De nouveaux réverbères ont été installés.

